



Article publié jeudi 17 juin 2021

Editeurs : participez à la rentrée littéraire accessible 2021

Pour la neuvième année consécutive, les éditeurs du SNE se mobilisent pour rendre les livres disponibles aux personnes aveugles ou malvoyantes au moment de la rentrée littéraire. Au total depuis 2013, cette initiative a permis d'adapter de façon anticipée plus de 2 500 titres de la rentrée littéraire ! En 2021, cette opération, étendue à l'ensemble des éditeurs (adhérents ou non au SNE) est renouvelée.

Présentation de l'opération "Rentrée littéraire accessible"

L'opération « rentrée littéraire accessible » repose sur la participation volontaire des éditeurs qui fournissent, pendant l'été, les fichiers de leur rentrée littéraire numérique afin que ceux-ci soient adaptés en format dit « Daisy », c'est-à-dire un format lisible par les personnes atteintes d'un handicap visuel.

Catalogues concernés : romans adultes, romans jeunesse, essais grand public, publiés entre fin juin et mi-octobre 2021.

Participer à l'opération

- Etape 1 : avant le 18 juin

Retourner par email à Tiphaine Duchénoy (tduchenoy@sne.fr) le gabarit au format excel ([téléchargeable sur le site du SNE \(nouvel onglet\)](#)) avec la liste de vos titres contenant : titre, auteur, éditeur, EAN définitif de la version imprimée et date de publication (merci de respecter l'ordre des champs).

NB : Vous devez disposer du format XML de production de ces titres (il ne s'agit pas du XML structuré à la page) ou sinon du format EPUB.

- Etape 2 : à partir du 1er juillet

Vous recevrez de la part de la [plateforme Platon \(BnF - nouvel onglet\)](#) une demande pour la liste des titres fournis. Vous pourrez alors livrer les fichiers XML des titres directement dans Platon, 15 jours à 3 semaines avant la date prévue de parution.

Si vous n'êtes pas inscrits sur la plateforme Platon, vous recevrez également un formulaire d'inscription à remplir de la part du Centre Exception handicap (BnF).

Cadres juridiques et techniques de l'opération "Rentrée littéraire accessible"

Le format Daisy (DTBook) repose sur un système de codage permettant une restitution braille ou sonore des livres. Il permet par exemple de se déplacer facilement dans les textes, de choisir la vitesse d'écoute et de placer des marque-pages. Dans le cadre de l'« exception handicap », les associations agréées demanderont les fichiers de ces titres aux éditeurs via la plateforme Platon pour les adapter. Les livres ainsi transformés au format Daisy seront uniquement mis à la disposition des personnes aveugles ou malvoyantes dans le respect de la loi.

Informations complémentaires et contact

Consulter [la page du site du SNE dédiée à l'adaptation des livres accessibles par les associations spécialisées dans le cadre de l'« exception handicap »](#). (nouvel onglet)

contact : Tiphaine Duchénoy - tduchenoy@sne.fr

Dernière édition : 20 déc. 2024 à 10:52

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/editeurs-participez-a-la-rentree-litteraire-accessible-2021>